

Actu Api

N° 14

L'ESSENTIEL DU PROGRAMME EUROPÉEN MIEL

OPÉRATION PRINTEMPS

*Canaliser le
dynamisme*



Opération printemps

Quel spectacle étonnant que de voir le développement d'une colonie au printemps. S'il n'y avait la crainte de la fièvre d'essaimage, cette période serait sans nul doute la plus réjouissante pour les apiculteurs. Pourquoi ne pas utiliser ce dynamisme pour faire construire des cadres neufs, renouveler ses reines et s'assurer une bonne récolte de miel ?

Canaliser le dynamisme

Difficile ? Non, tout cela est à la portée de tout apiculteur qui dispose d'un peu de matériel. En pratique, cela prend moins de temps que d'intervenir régulièrement dans ses colonies pour vérifier la présence de cellules royales ou que de courir récolter des essaims. D'un point de vue sanitaire, cette période est à mettre à profit pour diminuer l'infestation dans les ruches. Les deux techniques que nous vous présentons dans cet Actu Api sont directement inspirées des méthodes utilisées par les apiculteurs professionnels. Elles sont donc simples et efficaces. Quelques variantes vous sont présentées pour vous permettre de les adapter à votre situation.

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE

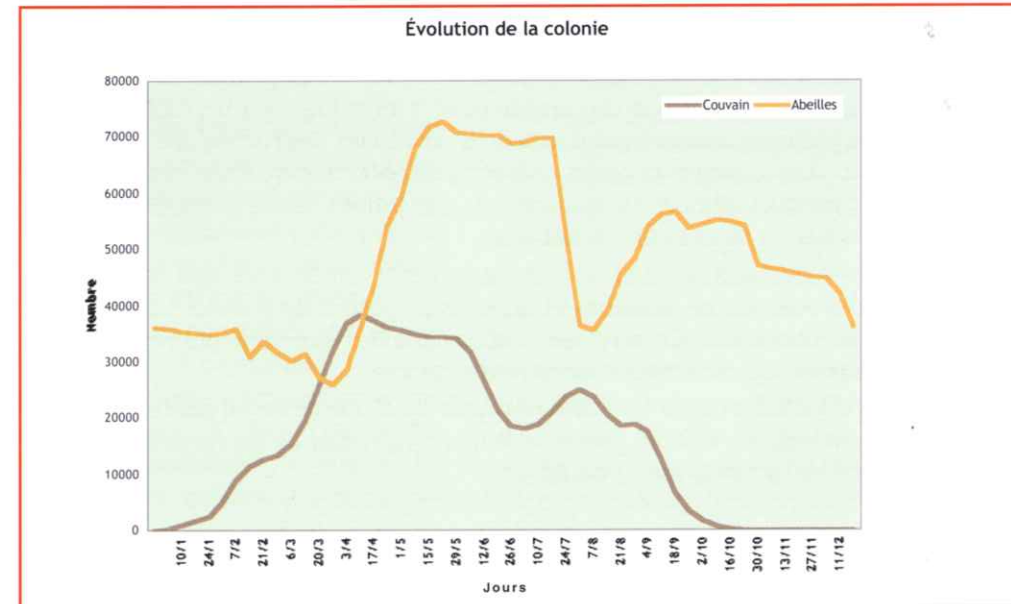
Le développement d'une colonie s'explique facilement lorsqu'on étudie l'impact du cycle de ponte sur la surface de couvain et sur le nombre d'abeilles présentes dans la ruche. Chacun sait qu'un œuf pondu va éclore après trois jours pour donner naissance à une larve qui, elle-même, commencera sa nymphose sous opercule après six jours. Après 21 jours, la jeune abeille sortira de son alvéole. Les surfaces relatives de couvain vont évoluer dans le temps et auront une proportion moyenne de 1/7 pour les œufs, de 2/7 pour les larves et de 4/7 pour les nymphes. Pratiquement nulle en

début de saison, elle évolue rapidement pour atteindre une ponte de plus de 1800 œufs début mars. Cette évolution rapide sera directement liée aux apports de pollens (saules, fruitiers, pissenlits). L'évolution de la population d'abeilles va suivre de près cette augmentation rapide pour se stabiliser en fonction des colonies entre 60 et 90 mille abeilles. Un diagramme de l'évolution du couvain et de la population d'une colonie permet de visualiser cette augmentation rapide. En un mois et demi, le nombre d'abeilles aura pratiquement triplé. Par contre, la surface de couvain ne va plus évoluer fortement. Les abeilles nourrices auront de moins en moins de travail et les cirières et butineuses seront de plus en plus nombreuses. Il faudra profiter de cette période pour utiliser au mieux ces ressources. Si l'on ne fait

rien, les abeilles vont mettre à profit ce dynamisme pour essaimer.

VALORISER CE DYNAMISME

L'idéal en apiculture est de produire du miel dans des colonies saines sans avoir d'essaims non désirés. Le simple fait d'avoir des reines jeunes (deux saisons tout au plus) constitue déjà une base importante pour atteindre cet objectif. Il faut également travailler sur des cires récentes (maximum 4 à 5 ans) et avec des colonies (très) peuplées. Cela vous paraît peut-être inaccessible, pourtant, quelques manipulations simples vous permettront d'approcher de cet idéal. Aujourd'hui, l'apiculture dynamique ne peut plus se concevoir sans l'utilisation de ruchettes. Cela permet de disposer



à tout moment de reines et d'abeilles pour renforcer une ruche déficiente.

Il faut compter au moins une ruchette (ou une ruche avec une partition) pour deux ruches. Si l'on dispose d'un petit nombre de ruches, cette proportion sera encore plus importante. Cet investissement en matériel est très vite rentabilisé. On trouve dans le commerce des ruchettes DB 6 cadres en polystyrène pour moins de 600 BEF. Il faut veiller à ce que les cadres soient parfaitement compatibles entre ruche et ruchette. Les cadres de nourriture excédentaire au printemps seront stockés au froid, pour être réutilisés lors de la constitution des nouvelles colonies. Si vous ne disposez pas de cadres de réserve, il faudra avoir re-

cours au nourrisseur (cadre ou plateau). En fonction du développement de vos colonies et de la miellée que vous voulez exploiter, vous pourrez soit déforcer les colonies qui risquent d'essaïmer, soit diviser des colonies en trois ou quatre ruchettes, ou combiner ces deux techniques.

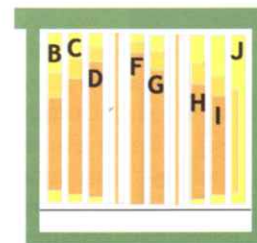
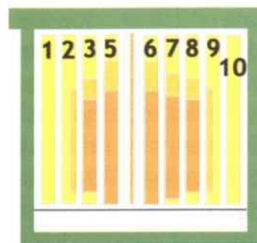
COMMENT ?

Deux types d'opérations sont faciles à réaliser. Dans la période de développement des colonies, on peut soit prélever des cadres de couvain bien operculés, soit diviser complètement une colonie.

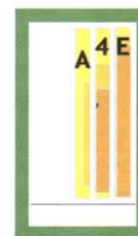
1) PRÉLÈVEMENT D'ABEILLES (voir dessin 1)

L'idéal est de peupler des ruchettes de cinq ou six cadres dès que la saison permet de réaliser un élevage de reines

et de bonnes fécondations (dans le courant du mois de mai). Pour cela, on prélève un ou deux cadres de couvain (bien operculé) avec des abeilles (sans la reine) dans des colonies qui se développent plus rapidement que le reste du cheptel. On y ajoute un cadre de provisions (miel et pollen). Lors du prélèvement, il est conseillé de pulvériser de l'eau sur les cadres couverts d'abeilles. Ainsi, ces dernières ne peuvent plus s'envoler et se lèchent. Cette eau, éventuellement aromatisée, permet d'estomper les différences d'odeurs entre abeilles. Pour éviter des pertes d'abeilles trop importantes, on conseille de placer ces nouvelles colonies au frais pendant deux à trois jours ou de les conduire dans un rucher distant de plus de trois kilomètres. Cela n'est pas indispensable si les nucléi sont constitués de très jeunes abeilles et de couvain. Constituée avec introduction d'une cellule royale, la jeune colonie devrait vous permettre, si elle se développe bien, de faire une petite récolte d'été. Prélever un cadre de couvain ou d'abeilles est peu préjudiciable aux fortes colonies. Cela li-



dessin 1



mite considérablement les risques d'essaimage pendant la miellée de printemps. Ce prélève-

ment aura par exemple lieu pendant la miellée de colza ou de pissenlit sur les colonies disposant en début de miellée de plus de 4 cadres de couvain. Sans cette ponction, les risques d'essaimage sont très importants.

Le prélèvement d'abeilles pourra également se faire par la suite (en juin), mais ce sera au détriment de la miellée d'été.

2) DIVISION DE COLONIES (voir dessin 2)

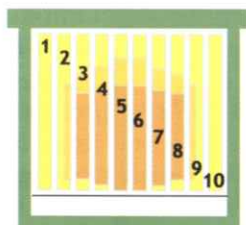
Lorsqu'une colonie est en fièvre d'essaimage, on peut la diviser et constituer trois, éventuellement quatre ruchettes en veillant à ce que chacune d'entre elles contienne une cellule royale (non operculée = assurance de réussite), une quantité suffisante de couvain operculé ainsi que des abeilles et des provisions. On ne doit pas chercher la reine qui se retrouvera automatiquement dans l'une des ruchettes. Si on la voit, on la laisse dans la colonie contenant le moins de couvain operculé. Cette technique peut également s'appliquer aux colonies les plus fortes qu'on désire reproduire. Il faut pouvoir diviser ses meilleures colo-

QUELLES RUCHES ?

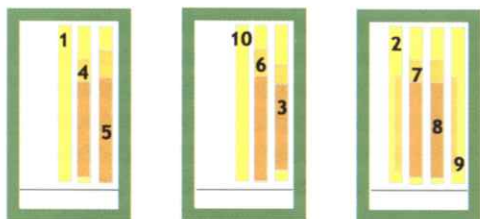
Si l'on n'introduit pas de cellules royales ou de reines d'élevage, il faut s'assurer de la valeur génétique du couvain ouvert introduit dans les ruchettes. Il faut donc prélever uniquement des cadres provenant des ruches que l'on veut multiplier. Les colonies choisies doivent présenter les qualités recherchées (douceur, productivité, tenue au cadre...). Les jeunes reines devraient hériter en grande partie de ces caractéristiques.

- En cas d'élevage naturel, il faut également veiller à ce que les jeunes colonies soient bien peuplées et qu'elles disposent de grandes surfaces de couvain operculé. Ce sont ces futures abeilles qui vont permettre à la jeune reine de développer sa nouvelle colonie.
- En cas d'introduction d'une cellule royale ou d'une reine en ponte, le délai d'attente pour avoir des jeunes abeilles sera réduit et les ruchettes pourront de ce fait être moins peuplées.

Si l'on dispose de cellules royales sélectionnées ou de jeunes reines, l'origine des cadres et des abeilles aura moins d'importance.



dessin 2



nies pour améliorer le niveau général de son rucher. Cette opération se fera alors après la miellée de printemps.

Les jeunes colonies sont disposées en éventail à l'emplacement de la colonie d'origine pour permettre aux butineuses de se répartir uniformément dans les nouvelles colonies (voir photo). La colonie contenant la reine sera déplacée pour éviter qu'elle n'attire toutes les butineuses. On séparera cependant les ruchettes d'une dizaine de centimètres pour éviter les dérives de reines lors des vols de fécondation.

Il faut éviter d'effectuer une telle opération après le mois de juin car, passé cette période, les jeunes colonies auront du mal à arriver à un développement leur permettant un hivernage correct.

LES AVANTAGES

Lorsqu'on prélève des cadres dans

une colonie, que ce soient des cadres de réserve ou des cadres de couvain, on libère de la place. On peut ainsi introduire des cires gaufrées. Ceci permet un bon renouvellement des cadres. Dans les ruchettes, le développement des colonies peut se faire au départ de cadres bâtis mais également de cires gaufrées (dans un deuxième temps). En une année, le nombre de nouveaux cadres sera donc assez important (près d'un tiers).

Le passage par des ruchettes permet également de réaliser un traitement sans (ou avec peu de) couvain. En période de ponte normale, on estime que seuls trente pour cent des varroas sont présents sur les abeilles. Un traitement de courte durée n'a dès lors que très peu d'effet. Par contre, sans couvain, l'efficacité des produits est maximale. Il faut donc profiter au mieux de ces moments sans couvain operculé et sans hausse pour réaliser un traitement. Les jeunes colonies pourront atteindre l'année suivante sans traitement si elles ne sont pas soumises à des réinfestations.

Pour le traitement, on pourra utiliser soit les rubans APIVAR, soit du PERIZIN. L'APIVAR sera introduit lors de la constitution de la ruchette. Avec un produit à action ponctuelle comme le PERIZIN, il faudra traiter exactement 22 jours après avoir constitué la ruchette. À ce moment, tout le vieux couvain est éclos et les larves issues de la ponte de la jeune reine (provenant d'un élevage naturel) ne sont pas operculées. Dans le cas de l'introduction d'une reine en

ponte ou d'une cellule royale operculée, il faut privilégier les traitements de type APIVAR car on n'est pas certain d'observer une période sans couvain operculé. Le produit sera cependant très efficace car la quantité de couvain disponible pour la reproduction des varroas sera très limitée et, de ce fait, le pourcentage de varroas présents sur abeilles sera beaucoup plus important.

Si tout se passe bien, vous produirez ainsi de nouvelles reines qui viendront remplacer vos reines plus âgées ou déficientes. De plus, si vous avez fait un bon choix au niveau des colonies à diviser, ces reines devraient améliorer la qualité de votre cheptel.

SUIVI DES RUCHETTES ?

On estime qu'une colonie sur cinq ne se développe pas normalement et sera réunie par la suite. Il faut en tenir compte dans vos prévisions. Si la miellée ne donne pas, il faut veiller à nourrir vos nouvelles colonies à raison d'un demi-litre à un litre dans un nourrisseur toit ou cadre (sirop 1/1). Quelle que soit l'option choisie (développer ou non votre rucher), nous vous conseillons d'hiverner quelques jeunes colonies pour vous permettre de renforcer ou de remplacer des colonies déficientes à la fin de l'hiver.

Option 1 :

Vous pourrez réunir ces ruchettes avec les colonies à remérer. Cette opération se fera généralement en fin de saison. On procède comme pour une réunion. Idéalement, la jeune reine sera protégée par une grille de protection d'un dm² sur son couvain avec un bouchon de candi qui lui permettra d'être libérée dans les 24 h. La vieille reine sera éliminée avant la réunion. On en profitera pour enlever de la colonie tous les cadres indésirables. Pour faciliter l'acceptation, on pourra utiliser un sirop aromatisé (menthol...).

Option 2 :

On peut également développer les jeunes colonies pour les hiverner. Ces colonies deviendront l'année suivante des colonies de production. Les colonies contenant les vieilles reines de production seront réunies entre elles (gardez les meilleures). Ce sont ces colonies avec les vieilles



reines qui seront divisées l'année suivante. De cette façon et avec deux ruchers, vous pouvez travailler avec un rucher sain (jeunes colonies traitées) et un rucher à traiter en fin de saison. Après deux ans, si l'environnement n'est pas trop infesté, vous pourriez ne plus avoir à traiter que les jeunes colonies lors de leur cons-

titution et vos reines seraient renouvelées tous les deux ans. Les problèmes d'essaimage seraient très fortement réduits. De plus, votre production de miel de printemps pourrait être doublée. Cela demande naturellement d'avoir plus de "ruchettes" que de ruches de production.

Journée Technique

Dimanche
27 mai 2001
de 10 à 17 heures

Dans des ruchers situés autour d'un point d'information général, à la Place Croix du Sud à Louvain-la-Neuve, venez voir le travail réalisé par d'autres apiculteurs.

Les opérations reprises dans cet Actu Api seront présentées : divisions, prélèvement d'abeilles.

Chaque apiculteur décrira sa technique et son matériel : ruchettes, cages d'introduction...

Pendant cette journée, vous pourrez également découvrir le matériel utilisé dans le cadre du programme européen par le réseau de surveillance : planchers varroase, balances, compteurs d'abeilles...

Une visite du laboratoire d'analyses des miels du CARI sera organisée à 11 h, 14 h 30 et 16 h.

Une occasion unique de rencontres et d'échanges avec d'autres apiculteurs.

CONTACTS :

U.F.A.W.B.
Jacques LECLÈRE
10 rue Marot
5503 SORINNES
Tél./fax: 082/ 22 41 28
Email: jacques.leclere@skynet.be

U.R.R.W
Philippe-Auguste ROBERTI
11 Ferme apicole de Malplaquée
5070 SART-ST-LAURENT
Tél./fax: 071/ 71 29 67
Email: philippe.roberti@skynet.be

CARI asbl
Etienne BRUNEAU
4 Place Croix du Sud
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél.: 010/ 47 34 16 - Fax: 010/ 47 34 94
Email: info@cari.be